Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

* * *

Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, 42me année. — Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. Attinger, frères, éditeurs. Un an : Suisse, 2 fr. 50 ; étranger, 3 fr.

Sommaire des numéros d'octobre et novembre 1916. — Les bronchites aiguës et leur traitement : Dr Eug. Mayor. — Les écoulements d'oreilles chez les enfants : G.-H. Hattin. — Notes et nouvelles : La préparation de l'encaustique. Désinfection et désinfection. — Recettes et conseils pratiques : Contre les bronchites aiguës. Nettoyage du nickel. Comment donner au noyer la patine d'un bois ancien. Pour purifier l'air des appartements. Deux courtes recettes concernant l'ameublement. Pour polir le marbre. Potage sans sel. Tomates à l'anglaise. Soufflé aux marrons. Salade rouennaise. Croûtes à la purée de thon.

Les laryngites aiguës et leur traitement : Dr Eug. Mayor. — Les enfants anormaux : Valérie de Morsier. — Notes et nouvelles : Le régime alimentaire des nourrices. Un moyen ingénieux de se tirer une épine du pied. — Recettes et conseils pratiques : Nettoyage du métal anglais. Pour détruire les poux. Contre les acidités gastriques. Les meubles vernis. Moyens d'avoir du persil frais tout l'hiver. — Empois simple. Pour enlever la rouille sur les petits objets de métal. Potage aux tomates. Pieds de moutons à la reine. — No spécimen gratis et franco sur demande.

* * *

Nos oiseaux. — Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux.

Sommaire de décembre. — Etudes ornithologiques : Le nid de la gelinotte. — Protection : Origine, vicissitudes et succès de la protection des oiseaux à Hermance. — Moyens de protection : Nourrissage hivernal. — Nichoirs. — Transfert d'un nid de merle. — Calendrier ornithologique. — Séance du Comité intercantonal. — Bibliographie.

Publication paraissant quatre fois par an au minimum. — Administration et rédaction : Alfred Richard, Champ-Bougin, 26, à Neuchâtel. Imprimerie Delachaux et Niestlé.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse. — La fondation « Pour la Jeunesse » a pour but d'encourager les efforts déployés pour le bien de la jeunesse de notre pays. Elle désire, avant tout, éveiller en chacun le sentiment de sa responsabilité vis-à-vis de la jeunesse et contribuer à prévenir les maux qui menacent l'enfance et les générations à venir.

Le conseil de la fondation réunit des personnalités représentant les principales tendances de la bienfaisance, les divers groupements politiques et confessionnels du pays.

Le président du conseil de la fondation est M. le conseiller fédéral Hoffmann.

La fondation, dans son désir de servir la jeunesse de tous les districts, cherche à comprendre la mentalité de chaque région et laisse une liberté aussi grande que possible à chacune de ses commissions de district dans l'emploi de l'argent. Elle pousse, dans les moindres détails, son désir d'avoir égard à tous les milieux de notre population, de respecter tous les sentiments et de gagner la collaboration de tous. C'est ainsi que les vignettes des timbres de cette année représentent, l'une une petite Vaudoise (3 cent), la seconde un petit Bernois (5 cent.), la troisième une jeune Fribourgeoise (10 cent). Ce même souci d'équité se retrouve dans l'exécution des cartes.

En 1916, la recette de la vente sera destinée à des œuvres s'occupant de la protection et de l'éducation de l'enfance en danger moral. La fondation décentralise fortement l'emploi des recettes. Mais, à côté de ce système « individualiste », elle est à même de procurer à ses organisations de district tous les avantages que peut offrir une très forte centralisation. Elle possède un secrétariat central permanent, toujours prêt à fournir des renseignements aux secrétaires de district de toute la Suisse.

Chaque district est sûr d'être informé aussitôt qu'une expérience nouvelle, intéressant son travail, a été tentée quelque part. Le secrétariat central fait aussi profiter tous les secrétaires de district d'un grand avantage : celui de pouvoir leur fournir à crédit les timbres et les cartes nécessaires à la vente. Ce crédit se monte, chaque année, à plusieurs centaines de mille francs. Le secrétariat central s'occupe aussi de toutes les questions qui ne peuvent être tranchées que par les secrétaires de district, mais qu'il faut, par suite de leur nature même, résoudre en se plaçant sur le terrain national.

Il serait erroné de supposer que la partie de la recette, qui doit nécessairement revenir à la Caisse centrale, soit capitalisée. Tout ce que la fondation désire, c'est d'avoir suffisamment de fonds à sa disposition afin de remplir ses devoirs envers la jeunesse de toutes les parties du pays, envers ses organisations locales. Ce fonds de roulement est dépensé et renouvelé chaque année ; il permet à la fondation d'assumer le risque des dépenses très considérables, occasionnées par l'exécution des cartes et d'assurer la continuation de son travail jusqu'à la prochaine vente. Il va sans dire que ce fonds de roulement doit être renouvelé et augmenté proportionnellement à l'accroissement du travail.